



1982 - Politique internationale sauver le Liban SAUVER LE LIBAN DES AUTRES ET DES SIENS par ROGER EDDE

Le salut du Liban pose un problème double.

Situé au centre géographique des conflits du Proche-Orient, le Liban est un pion sur l'échiquier des puissances locales. Comme un certain nombre d'Etats placés dans des régions-tampons, le Liban est ainsi à la merci d'événements internationaux sur lesquels il ne peut pas, en fonction même de ses moyens, exercer une influence déterminante. On cherche à se le partager, comme on se partageait autrefois la Pologne, ou comme on avait songé plus récemment à se partager l'Autriche. C'est donc en premier lieu des autres que le Liban doit être sauvé : des Syriens et des Israéliens, et de leurs alliés respectifs.

Mais, simultanément, le problème libanais est aussi un problème intérieur. Rassemblement de dix-sept dénominations religieuses et d'une multitude de tendances politiques dont l'unité n'a été préservée que grâce au génie politique de son peuple, le Liban devient un pays dangereusement instable lorsque les pressions exercées de l'extérieur parviennent à influencer et à manipuler ses dirigeants. C'est alors siens également que le Liban doit être sauvé.

Sauver le Liban des Autres

La Syrie reste aujourd'hui un projet. Celui, d'abord, des administrateurs coloniaux Français qui, pour se faciliter la tâche, avaient voulu intégrer en une nation unie quatre Etats autonomes-Alaouite d'Alep, de Damas et n 1921 du Djebel Druze ; celui, ensuite des idéologues de la grande Syrie qui menacée de partition par les tendances autonomistes de populations à fortes identités, font rêver leurs masses d'une renaissance de la nation islamo-arabe des Omayyades (639-750) dont ils seraient les maîtres.

Ces dix dernières années, les quelques dirigeants maronites libanais (tels Franjé, Gemayel et Chamoun) qui se sont disputés les faveurs du régime alaouite de la famille Assad n'ont pu surmonter la complexité et la contradiction de ce projet. Négligeant l'idéologie nationaliste arabe du parti baassiste, ils ont cru trop facilement à la préoccupation séparatiste alaouite des hommes au pouvoir à Damas qui, plus que jamais défiés par la majorité sunnite, pensaient se replier sur la région alaouite-chrétienne allant des frontières syro-libanaises aux frontières syro-turques. Ils ont ainsi espéré qu'un Liban dirigé par les minorités chrétiennes serait éventuellement l'allié naturel de l'Etat alaouite.

Mais en jouant eux aussi la carte syrienne, les Palestiniens et leurs alliés de la gauche libanaise ont, dans une certaine mesure, commis l'erreur inverse. Trop attentifs au discours idéologique du Baas syrien, ils ont négligé les intérêts régionaux et les considérations d'ordre interne qui régissent l'exercice du pouvoir absolu des Alaouites et du président Hafez El-Assad.

Courtisée d'un côté comme de l'autre, la Syrie s'est ainsi présentée en 1975-1976 comme l'arbitre d'une confrontation au Liban qu'elle a encouragée davantage en manipulant les deux protagonistes principaux ; notamment, les milices maronites du Front Libanais qui ont voulu, mais un peu tard, renverser l'Accord du Caire de 1969 en éliminant l'OLP (et, par la même occasion, ses alliés de la gauche libanaise) comme l'avait fait le roi Hussein quelques années plus tôt. Mais parallèlement, l'influence de la Syrie sur l'OLP a été d'autant plus destructrice qu'elle s'est exercée au travers de la « Saïka » et autres formations paramilitaires palestiniennes d'obédience syrienne, avec l'approbation des forces progressistes libanaises qui ont cru pouvoir compenser par la force des armes leur impuissance électorale.

Le jeu syrien s'est accompagné d'un jeu israélien comparable, conduisant ainsi ces deux Etats à poursuivre une stratégie de frères-ennemis qui vise à un contrôle de fait et par étapes du territoire libanais.

Longuement discuté dans les années cinquante, le projet israélien pour le Liban a visé à l'image d'Israël, serait à prédominance confessionnelle. Placée dans la perspective israélienne-« dominatrice et sûre d'elle-même »-la formule libanaise de coexistence intercommunautaire dans le pluralisme démocratique constituait déjà, au lendemain de l'Armistice de 1949, un défi politique difficile.

Plus tard, un démantèlement de l'Etat libanais a été le cas à deux reprises ces quatre dernières années, que le Liban n'exerçant plus sa souveraineté, Israël se devait de le libérer de l'emprise palestinienne et de l'occupation syrienne afin de le rendre aux Libanais-ceux de son choix, évidemment et suivant des conditions politiques et territoriales à convenance israélienne enfin et de tout temps, le projet israélien au Liban a préconisé une révision des frontières définies par la Convention du 23 décembre 1920 et confirmées dans la Convention d'Armistice signée en 1949. En fait, Israël, qui n'a jamais toléré l'exploitation libanaise des eaux du Litania continué à aspirer à une expansion territoriale qui ferait du Liban-Sud une terre d'Israël.

L'implantation de l'OLP au Liban a donc servi de prétexte et de catalyseur à l'application des dessins mutuels et complémentaires de la Syrie et d'Israël.

Déjà, en 1969-1970, alors que les forces palestiniennes commençaient à s'installer au Liban avec un contingent armé d'à peine 200 hommes, il était possible d'en prévoir les conséquences. Pour éviter au Liban d'être enlisé dans le conflit israélo-arabe, l'armée libanaise aurait pu, à l'époque, se défaire facilement d'une présence militaire née des concessions abusives faites au Caire par le général Boustani, et à Beyrouth par un gouvernement libanais comprenant les partis phalangiste et chamouniste. Mais en dépit de l'opposition éternelle du Bloc National Libanais, l'Accord du Caire avait rendu quasiment inévitable la confrontation entre l'organisation administrative et militaire de l'OLP d'une part, et la souveraineté libanaise d'autre part.

Expulsée de Jordanie en 1970, l'OLP s'était incrustée de plus en plus massivement au sein de la démocratie libanaise, au nom d'une cause dont l'énorme majorité du peuple libanais-Chrétiens et Musulmans- s'est toujours sentie totalement solidaire. Après la guerre de 1973, cette présence de l'OLP- un Etat Palestinien dans l'Etat libanais- avait été accélérée par une diplomatie américaine qui, en négligeant la frontière israélo-libanaise, l'ouvrait aux ambitions syriennes et israéliennes aussi bien qu'aux besoins palestiniens, préparent ainsi sept années de calvaire et de tragédie.

Sauver le Liban des siens

En place, pour la plupart, depuis l'indépendance, les dirigeants politiques du Liban n'ont pas fait avancer la nation dans le sens de la déconfessionnalisation, de la justice sociale et de la démocratie. Bien au contraire, ils ont permis au pays de sombrer dans une immobilisme né d'une néo-féodalité politique qui n'a d'autre raison d'être que la conservation du pouvoir et le partage des privilèges. Dans un premier temps, une telle situation a été facilitée par la prospérité du pays qui, en multipliant les opportunités économiques, éloignait les nouvelles générations de l'action politique. Cette mise à distance a été également encouragée par une ingérence du Deuxième Bureau de l'armée- un genre de « Savak » libanais- dans la vie politique du pays depuis 1959 jusqu'à l'élection présidentielle de 1970 (centrée sur le thème de libération de la démocratie libanaise de la corruption et des abus politiques de la dite organisation).

Plus tard, le renouveau national annoncé par l'indignation populaire exprimée aux élections de 1970, a été contrecarré par le jeu des factions paramilitaires. Issues de la faiblesse du gouvernement central, celles-ci ont naturellement cherché à en empêcher un renforcement qui leur aurait coûté leurs privilèges, et leurs revenus de mercenaires.

Parmi les agissements de ces factions, la volonté phalangiste d'exercer un pouvoir absolu s'est particulièrement manifestée. Fondé par Pierre Gemayel en 1936 sur le modèle fasciste de l'époque, le parti phalangiste a toujours compté sur une milice soigneusement disciplinée et illicitement armée. Bien que bâtie autour du slogan révélateur « Lubnana Lana » (littéralement « le Liban est à nous »), leur représentation parlementaire est néanmoins restée marginale.

C'est dans une perspective qu'il faut suivre ces dix dernières années la collaboration des Phalangistes avec l'OLP, en 1969 (concrétisée par la ratification de l'Accord du Caire) avec la Syrie ensuite (pour affronter l'alliance palestino-progressiste en 1975-1976) et avec Israël, enfin, pour affronter l'OLP. Le but de ces Phalangistes : mettre la main sur le Liban ou sur ce qui en restait (c'est-à-dire sur un Liban éventuellement réduit mais dominé par les Maronites, eux-mêmes représentés par un parti phalangiste unique qui exercerait un pouvoir absolu en intégrant l'armée libanaise – soigneusement épurée – dans les milices du parti, ou vice-versa)

Après des années d'une brutalité qui n'a épargné ni les Musulmans (Libanais ou Palestiniens) ni les Maronites eux-mêmes, les milices phalangistes aspirèrent alors à résoudre – avec l'aide d'Israël et, par ricochet, celle des Etats-Unis – la question libanaise au travers d'une répression et d'un alignement qui portaient en eux les germes de la guerre civile et d'un mortel isolement économique-politique.

Les précédents historiques d'un Liban déchiré par de telles manœuvres ne sont que trop nombreux. Il en a été ainsi de 1840 à 1860 lorsque l'émir du Mont-Liban, Béchir II, ambitieux et cruel, s'était allié à Mohamed Ali d'Egypte, lui-même soutenu par la France contre l'alliance anglo-ottomane, afin de mener une entreprise de répression et de désarmement des Druzes, en 1838.

Vingt ans de guerre civile faite de massacres et contre-massacre entre Maronites (soutenus par les Chiites) et Druzes (soutenus par les Ottomans et parfois les Grecs-Orthodoxes) s'ensuivirent.

Plus près de nous, en 1956, c'est avec l'aide du parti phalangiste (pour la première fois représenté à la Chambre par trois députés) que le président Camille Chamoun avait manipulés les lois électorales afin d'assurer l'exclusion du Parlement des dirigeants les plus prestigieux des communautés musulmanes. En même temps, Chamoun avait voulu renforcer ce nouvel ordre politique en cherchant à s'aligner avec les pays du Pacte de baghdad-destiné à endiguer le courant nationaliste de libération arabe inspiré alors par la révolution égyptienne dont l'écho commençait à se faire entendre des populations musulmanes libanaises.

Les résultats de ces manœuvres sont connus. L'union syro – égyptienne permit aux services spéciaux de l'armée syrienne de profiter de l'humiliation des communautés musulmanes libanaises pour encourager et faciliter une guerre civile qui ne prit fin qu'avec l'expiration du Mandat Chamoun (1958) et l'arrivée des forces Américaines de la Sixième – un débarquement qui, recherché par le gouvernement libanais en tant que force de la paix, eut lieu surtout en fonction de la révolution irakienne qui menaçait l'approvisionnement de l'Occident en pétrole.

Après la guerre israélo-arabe, en 1973, alors même que Henry Kissinger initiait le désengagement israélien des territoires égyptien et syrien, des milices privées étaient organisées par les Phalangistes et leurs alliés avec l'appui du président Suleiman Franjié. Plus tard, en 1975, une coalition des trois dirigeants chrétiens- Franjié, Chamoun et Gemayel – engageait un combat militaire avec l'OLP. Pendant deux années de lutte acharnée, et en dépit des efforts entrepris pour convaincre chacune des communautés libanaises (chrétienne et musulmane) que l'objectif de ses refusées à participer à un conflit dont elle ne voulait pas.

Que les Chrétiens aient fait du nationalisme libanais le fondement d'un tel refus de la violence n'est pas surprenant. En minorité dans la région, ils ont toujours considéré un Liban indépendant comme un refuge et un abri sans lequel ils ne peuvent pas survivre et prospérer. Mais du côté des communautés musulmanes également, l'expérience d'une occupation militaire des Syriens et des Palestiniens dans leurs villes et villages les a conduits à accepter une identité nationale libanaise avec une ferveur qui, pour la première fois peut-être dans l'histoire du Liban, peut bien avoir été plus intense que celle des chrétiens. Aussi, en 1981-1982, à la veille d'une invasion israélienne qui s'annonçait de plus en plus probable et de plus en plus sanglante, les musulmans libanais rejoignaient-ils les Chrétiens libanais dans un effort national destiné à regagner, avant qu'il ne soit trop tard, la souveraineté et l'indépendance de la nation libanaise vis-à-vis des groupes non libanais qui s'y étaient installés.

Pour le Liban, une politique étrangère qui recherche la sécurité des siens au travers d'alliances avec les autres aboutit aux résultats inverses. Comme nous l'avons vu en retraçant brièvement les événements de 1840-1860, 1958 et 1975-1976, l'alignement et les alliances accentuent les divisions et affectent l'équilibre constitutionnel des forces politiques et civiles libanaises.

Fort d'une Constitution rédigée en 1926, le Liban s'est développé comme un modèle de démocratie dans le monde arabe : le seul pays à tenir des élections régulièrement, à tolérer le pluralisme des partis politiques, à assurer le changement gouvernemental dans l'ordre constitutionnel et à permettre la croissance économique dans l'esprit de la libre entreprise.

Les manipulations destabilisatrices exercées de l'extérieur ces dernières années ont évidemment affaibli l'image et la performance du Liban. Comment aurait-il pu en être autrement ? Ceux qui ont assuré depuis juin 1976 l'échec dramatique du président Sarkis (élu sur la base d'un compromis syro israélien orchestré par l'intermédiaire des Etats-Unis) sont les mêmes qui, aujourd'hui, se plaignent de la faiblesse du gouvernement central libanais dans le seul but d'appliquer leurs solutions à un pays qu'ils décrivent, en dépit de son histoire, comme ingouvernable.

En fait, l'élément peut-être le plus surprenant et, sans doute le plus encourageant- du calvaire de ces sept dernières années a été la consolidation de la nation libanaise. Soumises aux arbitraires des forces d'occupation multiples, toutes les communautés libanaises se sont unies pour former un nouveau consensus national. Si l'occupation a ainsi permis une nouvelle unité populaire dans des conditions de sécurité territoriale et de souveraineté nationale ne peut alors se trouver qu'au travers de la neutralité.

Ce n'est pas là une solution nouvelle dans l'Histoire. Avec l'accord des puissances intéressées, les Etats faibles situés dans des régions stratégiques vitales ont souvent recherché un tel statut pour garantir leur salut. La neutralité permanente du Liban n'est alors pas seulement le reflet d'un choix mais le résultat d'un besoin national ancré dans l'histoire multi-confessionnelle du pays tout comme dans la nature de son économie de services. Mais même considérée comme un choix mais international ou politique, une neutralité de jure pour le Liban ne fait que confirmer une neutralité de facto effective depuis la guerre israélo-arabe de 1948 : en respectant scrupuleusement les termes de la Convention d'Armistice de 1949, en s'abstenant de toute participation dans les guerres de 1956, 1967 et 1973, et en se refusant à répondre aux provocations militaires israéliennes (y compris les invasions de 1978 et 1982), le Liban a poursuivi une politique de neutralité dont il est en droit de rechercher maintenant une reconnaissance internationale :

1. Le départ de toutes les forces militaires étrangères installées au Liban. Après le départ des forces palestiniennes, seul un retrait mutuel des deux armées d'occupation peut garantir la sécurité réciproque de la Syrie et d'Israël, tout en mettant fin à la fiction selon laquelle l'une est au Liban pour protéger ce pays de l'autre.
Du point de vue de la sécurité d'Israël : un Liban neutre éliminerait tout prétexte à une nouvelle intervention israélienne qui, parce qu'elle risquerait de ne pas être limitée cette fois au territoire libanais, menacerait l'intégrité et l'unité nationale de la Syrie. Et du point de vue de la sécurité des centaines de milliers de Palestiniens vivant encore au Liban, un Liban neutre permettant la protection contre toute persécution militaire et la satisfaction de leurs besoins économiques et humaines en attendant la satisfaction de leurs aspirations nationales légitimes.
2. L'assurance de la non-ingérence de l'une ou de l'autre des puissances régionales dans la vie politique libanaise (au travers de leurs milices respectives et autres formations paramilitaires alliées ou à leur solde) est également requise. Mettre le processus démocratique libanais à l'abri de ces pressions permettrait enfin de dégager les véritables représentants d'un Liban nouveau (au sang politique renouvelé et épuré de leaders corrompus et archaïques) qui servirait d'exemple de cohabitation œcuménique à tout le Proche-Orient.

3. La diplomatie américaine a prouvé qu'elle détenait le monopole du processus de paix israélo-arabe, et cela depuis les premières négociations de désengagement qui ont suivi la guerre de 1973, en passant par les accords de Camp David et le plan Habib au Liban. Cette diplomatie s'arme du bâton israélien pour offrir la carotte de ce qu'on est convenu d'appeler la soutien à la déclaration de neutralité permanente du Liban proposée par le gouvernement libanais à la communauté internationale et acceptée par les Nations Unies, Ligue Arabe et de ce fait même par les puissances planétaires et régionales concernées.
4. Les forces multinationales pourraient jouer un double rôle : Premièrement, assister l'Etat libanais dans l'œuvre délicate de rétablissement de la paix intérieure et notamment le désarmement de toute formation paramilitaire ou de tout individu portant illicitement les armes. Dans un Liban épuisé et révolté par la violence, les pouvoirs publics légitimes doivent avoir le monopole des armes pour assurer un ordre civil s'imposant à toutes les communautés qui constituent la nation libanaise. Au fond, la coexistence des communautés libanaises maronite, sunnite, chiite, grecque orthodoxe, druze, grecque catholique, arménienne et autre ne peut être maintenue par la force armée – même libanaise et bien intentionnée – à moins qu'elle ne bénéficie totalement de la pleine crédibilité que seule peut lui procurer la véritable légitimité de l'adhésion, celle qui transcende les querelles en se plaçant au service de l'équité, sans discrimination, ni arrière-pensées.
Deuxièmement, veiller à la neutralité absolue des zones frontières libano israélienne et libano syrienne qui sont considérées comme zones vitales de sécurité autant pour le Liban que pour ses voisins belligérants. Les dites zones seraient éventuellement démilitarisées, totalement ou partiellement ; seules des forces multinationales s'y installeraient, acceptables autant par le Liban que par les gouvernements respectifs d'Israël et de la Syrie.

Sauver le Liban pour les autres

C'est en se sauvant des siens et des autres qu'un Liban neutre permettrait également de sauver non seulement les siens mais également les autres. Uni et souverain mais neutre, le Liban pourra retrouver des traditions historiques imposées par des circonstances géographiques dont les limites ont dû être incessamment composées par des ambitions et un rayonnement toujours plus larges : une terre de rencontre dans la tolérance et de coexistence dans l'unité entre différentes communautés religieuses et ethniques ; un dynamisme qui conduit à l'abondance et facilite l'exploitation du potentiel économique et humain infini de toute la région du Proche- Orient ; et un intermédiaire culturel unique entre l'Orient et l'Occident.

Dans le cadre des pays qui l'entourent, un Liban neutre n'en sera pas moins solidaire, par vocation et par choix, du monde arabe sur le plan idéologique, humain et économique. Le Liban et l'ensemble des pays arabes sont voués par la géographie, la culture et l'histoire à un avenir commun. Couper ces liens affecterait dramatiquement le caractère du peuple libanais autant que vitalité de l'économie libanaise, plaçant ainsi le Liban à la merci d'une assistance extérieure qui laisserait le pays moins indépendant et moins viable.

De même, le Liban neutre serait associé au monde arabe dans la défense de ses causes les plus sacrées, dont celle des droits légitimes du peuple palestinien.

Autrement dit, la seule limite à l'engagement arabe d'un Liban neutre consisterait dans la stricte observation de la neutralité entre belligérants : non-participation à tout acte favorable ou hostile à l'un des adversaires, et interdiction d'accès du territoire libanais à toute armée ou toute formation paramilitaire relevant directement ou indirectement de l'un ou de l'autre des protagonistes.

Au-delà du monde arabe, ni l'établissement d'un protectorat israélien au Liban ni la promotion d'une partition du Liban ne pourraient créer les conditions de sécurité recherchées par ceux-là mêmes qui, en Israël, en Syrie ou ailleurs, préconisent l'une ou l'autre de ces voies tragiques. Au lieu de chercher à imposer sa paix au Liban, le tandem Begin Sharon doit laisser aux Libanais le temps nécessaire au rétablissement de la paix intérieure dans la concorde nationale. Un pouvoir qui repose sur la seule force des armes et sur le seul soutien de minoritaires revanchards est un pouvoir dangereusement fragile.

Le Liban saigne de toute part, ses infrastructures sont détruites, ses institutions éclatées, ses traditions en désuétude ; il a besoin de se retrouver d'abord pour pouvoir redéfinir ensuite une politique régionale crédible, responsable et souveraine.

Israël doit s'estimer satisfait de la paix au Liban et de la neutralisation de ses frontières avec ce pays, jusqu'au jour où un Liban rétabli, fort de son unité nationale, d'une démocratie revitalisée et assainie, et soutenu par ses alliés naturels du monde arabe, pourra conclure une paix qui ne l'isolera pas de son environnement économique et culturel et qui, pour Israël, sera une paix réelle.

En attendant, la déclaration de la neutralité permanente doit suffire à Israël pour se retirer de l'intégralité du territoire libanais.

Quant à l'option d'une partition, elle est encore plus dangereuse que celle du protectorat. Une telle partition supposerait en effet la création d'un Etat à prédominance chrétienne et d'un autre à prédominance islamo palestinienne, contre la volonté de la quasi-unanimité des uns et des autres. L'Islam libanais a montré, dans les pires conditions de domination paramilitaire de l'OLP et en dépit de son abandon par ses coreligionnaires arabes, qu'il n'était point disposé à laisser s'implanter quelque pouvoir palestinien que ce soit dans les régions où il se trouve. Les confrontations militaires entre formations musulmanes chiites et sunnites d'une part, et certaines forces de l'OLP d'autre part, qui se sont multipliées ces dix-huit derniers mois ont, de ce point de vue, particulièrement significatives.

Avec la constitution au Liban d'un tel mini-Etat islamo palestinien, Israël se trouverait affronté à une entité hostile qu'aucun élément modérateur ne pourrait contenir avec, comme seule compensation, un autre mini-Etat à prédominance chrétienne dont nous avons déjà discuté les insuffisances.

En bref, l'une ou l'autre de ces fausses options plongeait le Liban dans une guerre civile intercommunautaire qui risquerait de s'étendre rapidement aux pays voisins au travers d'un processus de violence probablement incontrôlable.

Se présentant comme un Français à la recherche de sa conscience nationale après les horreurs de la Deuxième Guerre mondiale, Jules Romains avait voulu retrouver ces « hommes de bonne volonté » de la génération précédente parmi ceux qui « dans un éclair de lucidité et d'impartialité » auraient enfin compris « les erreurs qu'ils avaient faites et les méfaits qu'ils avaient permis de s'enraciner. »

C'est au travers de ce « supplément de conscience », pour employer la phrase de Bergson, qu'Albert Camus avait découvert dans les années de résistance à l'occupation allemande la détermination du peuple français de « revire le cours de toute son histoire », car – avait-il ajouté plus tard- « nous tous, parmi les ruines, préparons une renaissance ».

De même, le Liban, aujourd'hui, peut trouver au terme de la période la plus difficile et la plus meurtrière de son histoire l'occasion de relever victorieusement le défi de l'avenir. Enrichi à l'infini par un passé qui a vu ses rivages traversés, depuis l'ancienne Phénicie, par les civilisations les plus glorieuses de leur temps. Le Liban se doit, et doit aux autres, de préparer sa renaissance. Son succès contribue à la consolidation au Proche-Orient d'un environnement propice à la coexistence des trois grandes religions : le Judaïsme, l'Islam et le Christianisme.

Mais son échec serait également celui de toute la région qui borde la Méditerranée, une région menacée par des conflits multiples qui, d'escalade en escalade, prennent de plus en plus l'allure de croisades religieuses. De la dynamique effarante de la guerre irako iranienne aux ressentiments créés par les guerres israélo-arabes, il est grand temps que la conscience internationale fasse enfin entendre son refus.